Ministère de l'Enseignement Primaire
Secondaire, Technique et de l'Alphabétisation
--*-*-*

Direction de Cabinet
--*-*-*

Inspection Académique de l'Ouest
--*-*-*

Secrétariat Général
--*-*-*

Circonscription Scolaire de la Sangha-Mbaéré
--*-*-*

République Centrafricaine
Unité – Dignité – Travail
==*

COURRIER ARRIVÉE
ENREGISTRE LE 02 JAN 2018
SOUS LE Nº 001

N° 015/MEPSTA/DIR.CAB/IAO/SG/CS-SM-18

Bangui, le 02 Janvier 2018

Monsieur le Chef de Circonscription Scolaire de la Sangha-Mbaéré
A
Monsieur le Directeur Général Adjoint de la Société Forestière Timberland Industries
BANGUI

Objet : Accord pour l'ouverture de l'école ASSANGA TIMBERLAND

Monsieur le Directeur Général Adjoint,

Suite à votre correspondance du ***26 décembre 2017***, relative à l'ouverture de l'école ASSANGA TIMBERLAND le ***08 janvier 2018***, le Directeur Général de l'Enseignement a donné son accord et à contacter l'Inspecteur d'Académie de l'Ouest qui représentera le Ministre à cet effet.

L'équipe de l'Inspection Académique de l'Ouest qui participera à la cérémonie sera composée ainsi qu'il suit :

1. l'Inspecteur d'Académie de l'Ouest
2. Le Chef de Secteur du Fondamental 1
3. Le Chef de service Financier et du matériel
4. Le Chauffeur

Par suite, la Direction Générale de l'Enseignement attend un procès verbal de l'Inspection Académique de l'Ouest afin de délivrer un arrêté de création du dit établissement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général Adjoint, l'assurance de ma très haute considération.

L'Inspecteur de l'Enseignement Fondamental 1
Chef de Circonscription Scolaire de la Sangha Mbaéré

CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE L'INSPECTEUR SANGHA MBAERE

Simon MANDABA